CORPORATE
NOVEMBRE 2026



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
UN ACCORD FONDATEUR, DES AMBITIONS À POURSUIVRE
LA CFE-CGC A PESÉ DE TOUT SON POIDS

On vous dit tout !

L'intelligence artificielle n'est plus une simple perspective : elle fait désormais partie de notre quotidien professionnel. Dès l'ouverture des négociations, la CFE-CGC Groupe La Poste a posé une exigence claire : l'**humain doit rester notre seule boussole.**

CE QUE NOUS AVONS OBTENU

- **PRÉVENTION DES RISQUES ET SANTÉ AU TRAVAIL**

Nous avons obtenu l'intégration des risques liés à l'IA, notamment la charge mentale et la dépendance aux outils, dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), ainsi que la mise en place d'actions de prévention. La santé des postières et des postiers ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la technologie.

- **GOUVERNANCE ET SUIVI DE L'ACCORD**

L'IA évolue vite, notre vigilance aussi. **Nous avons obtenu la création d'un comité IA** réunissant la direction et les représentants syndicaux, chargé de suivre le déploiement de ces technologies dans les métiers du Groupe. Deux réunions par an sont prévues.

- **UN PILOTAGE CLARIFIÉ DE LA FORMATION**

Grâce à l'intervention de la CFE-CGC, l'accord reconnaît pleinement le rôle essentiel des managers dans l'accompagnement des équipes face aux évolutions liées à l'intelligence artificielle. Au-delà de la sensibilisation, il s'agit de leur donner une place centrale dans le suivi des parcours de formation, afin de faciliter l'accès aux compétences, de favoriser l'appropriation des nouveaux outils et d'accompagner chaque postière et chaque postier dans cette transformation.
Notre ambition : faire de la formation un véritable levier de réussite collective, au service des équipes comme de leurs managers.

DES AMBITIONS À POURSUIVRE

La signature de cet accord marque une étape importante dans l'accompagnement du déploiement de l'intelligence artificielle au sein du groupe La Poste. Pour la CFE-CGC Groupe La Poste, cet accord constitue un socle solide, appelé à s'enrichir au rythme des évolutions technologiques, des usages et des besoins des postières et des postiers. Notre ambition : faire vivre cet accord dans la durée et poursuivre le dialogue social autour de trois priorités.

- **Renforcer la confiance, la transparence et le droit à l'erreur**

La CFE-CGC Groupe La Poste souhaite poursuivre les travaux engagés pour garantir une utilisation responsable de l'IA, dans un cadre protecteur pour les salariés. Notre objectif est de préciser les conditions d'utilisation des données issues des outils d'IA, notamment les historiques de requêtes, de renforcer la transparence sur les usages et de promouvoir un véritable droit à l'erreur. Nous porterons également l'ambition d'une visibilité élargie sur les projets d'IA déployés dans les différents métiers du Groupe.

CFE CGC Groupe La Poste

- **Faire des gains de productivité un levier de progrès social**

L'intelligence artificielle doit être une opportunité d'améliorer les conditions de travail, de développer les compétences et de renforcer la qualité de vie au travail. La CFE-CGC Groupe La Poste souhaite engager une réflexion sur la mesure des gains de temps générés par l'IA et sur leur redistribution au bénéfice des salariés, notamment à travers la formation, la prévention de la charge de travail et l'amélioration des conditions de travail. Nous continuerons également à promouvoir la création d'un « Passeport IA », permettant à chaque salarié concerné de bénéficier d'un accompagnement adapté et de moyens dédiés au développement de ses compétences.

- **Élargir progressivement le champ de l'accord et préserver le collectif de travail**

Les transformations liées à l'IA concernent l'ensemble des métiers du Groupe. La CFE-CGC Groupe La Poste souhaite que les travaux à venir intègrent progressivement les enjeux de l'IA physique et de la robotique, notamment dans les activités industrielles, logistiques et commerciales. Nous porterons également une attention particulière à la préservation du lien humain et de la cohésion des équipes, en favorisant des temps d'échange, de partage d'expérience et de travail collectif. Notre conviction : l'innovation technologique doit aller de pair avec le progrès humain et social.

La CFE-CGC Groupe La Poste mesure pleinement l'ampleur des transformations que l'intelligence artificielle entraînera pour l'avenir des postières et des postiers. Nous refusons de les subir : nous entendons en être des acteurs exigeants, pour vous protéger, vous informer et vous accompagner.

Nous portons une conviction forte : compte tenu de sa taille, de son histoire et de son statut d'entreprise à mission, La Poste doit montrer l'exemple. Le déploiement de l'IA doit s'accompagner de garanties exigeantes sur l'empreinte environnementale des technologies et sur la souveraineté des données face aux grands acteurs extra-européens.



CFE-CGC Groupe LA POSTE - 90 rue La Fayette - 75009 PARIS
cgclaposte@gmail.com